**Chapitre B) L’Effet de Levier**

L’effet de levier permet de juger de l’intérêt du recours à l’endettement pour financer un investissement.

1. **La notion de rentabilité économique et rentabilité financière**

L’entreprise finance un ensemble d’emplois durables (les immobilisations) qui constituent son actif économique = Emplois stables ou Immobilisation + Besoin en Fond de Roulement **(\*).** Ces emplois (moyen de production) dégagent un résultat global ; le résultat économique ou le résultat d’exploitation. Celui-ci est calculé avant remboursement des intérêts d’emprunt et le paiement de l’impôt.

* **Rentabilité Economique** = Résultat Economique ou d’Exploitation

Actif Economique

**(\*)** ***BFR = Emplois Circulants – Ressources Circulantes***

Ce résultat sera donc réparti entre les prêteurs (banques,..), l’Etat (l’impôt) et le solde qui revient aux actionnaires.

La rentabilité financière mesure le flux qui revient aux actionnaires par rapport aux capitaux propres qu’ils ont investis, soit :

* **Rentabilité Financière** : Résultat Net après Impôt et Intérêts

Capitaux Propres

**Les Capitaux Propres sont constitués :**

* **Du capital social**qui correspond aux ressources investies au moment de la création d’entreprise ;
* **Des réserves légales et statutaires** qui correspondent aux bénéfices antérieurs n’ayant pas été distribués ;
* **Du report à nouveau** qui correspond aux bénéfices antérieurs non distribués et non mis en réserve ;
* **Du résultat net** de l’exercice comptable.

1. **Rentabilité financière et effet de levier**

Indépendamment du levier d’exploitation (le rapport entre résultat d’exploitation ou économique obtenus à partir des moyens de production investis), se cumulant avec lui, l’analyse de la rentabilité financière met en évidence un mécanisme de levier financier.

L’effet de levier financier désigne l’incidence favorable que peut exercer le recours à l’endettement sur la rentabilité financière de l’entreprise.

***« L’endettement procure un effet démultiplicateur****pour les actionnaires lié au fait qui n’apportent qu’une partie des sommes sur lesquelles porte un investissement »*

L’effet de levier consiste à profiter d’une rentabilité financière plus élevé que la rentabilité des fonds investis (rentabilité économique). Le moyen d’y parvenir est de s’endetter si du moins le coût de l’endettement est plus faible que la rentabilité économique.

**Effet de Levier = Rentabilité Financière - Rentabilité Economique**

Le surplus gagné par l’entreprise entre la rentabilité des investissements effectués à l’aide des dettes (le résultat économique) et leur coût (intérêts) va profiter aux actionnaires.

1. **Les limites de l’effet de levier**

Néanmoins, lorsque la rentabilité économique devient inférieure au coût de l’endettement, l’effet de levier s’inverse et abaisse la rentabilité financière.

En conséquence, l’effet de levier est positif, si la rentabilité économique est supérieure au coût de l’endettement. La rentabilité financière est alors augmentée par l’endettement.

A l’inverse, l’effet de levier est négatif si la rentabilité économique est inférieure au coût de l’endettement. Dans cette éventualité, la rentabilité financière devient inférieure à la rentabilité économique.

En conclusion, il existe une limite au recours à l’endettement et au fait de maximiser la rentabilité financières sur ce principe ; « *Les dettes Financières ne doivent pas dépasser les capitaux propres, ou encore ; les prêteurs seront toujours réticents à financer une entreprise dont les capitaux propres sont trop faibles ».*-